Eustache Guibaud

Confrère de l'Oratoire

Entré = 1730

Né à Hyères (Var) , le 20 septembre 1711

Mort à Hyères " , le 31 Xbre 1794

---

frère d'Antoine

Notes bio-bibliographiques

L. Bonnardet

P. de l'Oratoire

Michaud = Dictionnaire, T. III, p. 133

Pour les Pères Guibaud et Valla et Leroi, Visé. Gouget

Pierre Barral naquit à Grenoble, où il fit ses études et où il prit les ordres ; il se rendit ensuite à Paris, où il se dévoua à l'éducation de la jeunesse, et y mourut le 21 juillet 1772. D'une humeur douce et sociable, d'une bonté extrême, il prodiguait le fruit de ses travaux aux indigents qui recouraient à sa générosité. On a de lui :

(1° Les Appelants célèbres (avec un Discours sur l'appel, par L. Et. Rondet) 1753-in-12.

Partisan de Jansénius et de Quesnel, il consacra dans cet ouvrage sa plume aux défenseurs de leur cause.

Ce fut dans les mêmes principes qu'il entreprit l'ouvrage suivant :

(2° Dictionnaire historique, littéraire et critique des hommes célèbres 1758-6 vol. in 8°. - Les PP. Guibaud et Valla, oratoriens, ont coopéré à cet ouvrage, qu'on appelle le martyrologe du jansénisme fait par un convulsionnaire.

(3° Maximes sur le devoir des rois et le bon usage de leur autorité 1754. in 12.

Cet ouvrage parut aussi sous les deux titres suivants :

Manuel des souverains 1754 in 12

Principes sur le gouvernement monarchique, Londres, Nourse 1755, in 12.

(4° Lettres sur l'ouvrage (de l'abbé Drails) intitulé : Querelles littéraires (1762) in-12.

Ces lettres sont au nombre de 10 ; celle qui renferme l'apologie de St Bernard, est de D. Clémencet. L'abbé Leroi, oratorien, est auteur de celle qui roule sur la dispute du quiétisme entre Fénelon et Bossuet.

(5° Recueil de différentes pièces concernant M. de Visé (Jasp. Bonneau) ancien frère de l'Oratoire, 1763. in-12.

(6° Dictionnaire portatif, historique, géographique et moral de la Bible 1756 in 8°.
1758, 2 vol. in 8°

(7° Dictionnaire des antiquités romaines, traduit et abrégé du grand dictionnaire de Pitiscus. 1766. 6 vol. in 8°.

M. Pongens a donné, en 1796, 2 vol. in 8°, une nouvelle édition de cet ouvrage, auquel il ajouta un
Essai sur l'étude des antiquités septentrionales et des anciennes langues du Nord.

(8° Sevigniana, ou recueil de pensées ingénieuses, d'anecdotes littéraires, etc. tirées des lettres de Mme de Sévigné, avec des remarques, in-12. 1756-1767 réimprimé en 1798.

(9° Bernel a été éditeur des Mémoires historiques et littéraires de l'abbé Longuet 1767. in 12.

(Michaud: T. XLV p. 133, article de A. Benchot.)

M.M. 613, page 11, N HH =

Le Confrère Eustache Guibaud, né à Hyères (Var) en 1711, reçu le 8 juin 1730

1741	Pezenas,	logicien
1742	"	— physicien
1743	"	— logicien
1744	"	— physicien
1745	"	— logicien
1746	"	— physicien
1747	Marseille	logicien
1748	"	— physicien
1760	Lyon préf. du collège	jusqu'en 1788 ?
1781	"	"
1782	"	"
1783	"	"

Mon catalogue = Eustache Guibaud, du Diocèse de Toulon, entré à Aix en 1730

Guibaud

Eustache Guibaud

Né à Hyères en 1711, prêtre des études en 1761 à Soissons, mort en 1794

+ Dictionnaire historique, littéraire et critique par M. Barral Soissons.

+ Explication du Nouveau Testament 1785, 5 vol. in-12 de

+ Gémissements d'une âme pénitente, tirés de l'Ecriture Ste Bruxelles. Foppens 1777 in-18

+ Le même

+ Le même 3e édition. Dans cette dernière édition se trouvent des Maximes propres à conduire un pécheur à une véritable conversion, qui ont été traduites en italien.

+ Morale en action 1787. in-12.

+ Heures du collège de Lyon.

+ Nouvelle édition du catéchisme de Naples.

+ Explication des Psaumes, à l'usage principalement des collèges, des séminaires. Paris. 1792. 3 vol. in 8°.

Eustache Guibaud

Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique du 18 siècle. Paris, Adrien Le Clere 1816, t. IV p. 556

Eustache Guibaud, de l'Oratoire, né à Hières en 1711, mort le 31 X 1794

Il était parent de Marillon par sa mère. Ce prélat voulut l'attirer dans son diocèse ; mais Guibaud, élevé dans d'autres principes, craignit de se pervertir sous les yeux d'un évêque si sage et si vertueux. Il ne voulut jamais être prêtre pour ne pas signer le formulaire. Appelé à Soissons par M. de Fitz-James, il fut, avec Valla et Chabot, un des auteurs du Dictionnaire historique, littéraire et critique publié sous le nom de Barral. Guibaud se chargea de plusieurs lettres dans ce Dictionnaire et rédigea entr'autres l'article de Saint Cyran.

Il passa à Lyon sous M. de Montazet et fut préfet des études au collège de l'Oratoire.

Ses ouvrages sont :

- Gémissements d'une âme pénitente
- Morale en action
- Explication du N. T. à l'usage principalement des collèges, 1785, 8 tomes formant 5 volumes. Le zèle de l'auteur le porta à y faire entrer beaucoup de passages des Réflexions morales.
- Explication des psaumes
- Heures du collège de Lyon

Il procura une nouvelle édition du catéchisme de Naples, faite à Lyon

Il avait commencé une Histoire abrégée de Port Royal qui n'a pas vu le jour. Heureuse=ment qu'il y en a d'autres.

Guibaud quitta Lyon à la mort de M. de Montazet, passa à Marseille, y fit le serment et mourut à Hyères dans sa famille. Il était ami de l'abbé de Bellegarde, avait une correspondance étendue et était fort ardent pour répandre les livres de son parti.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. N^le fonds fr. 25.685) C. III. p. 80 verso

Article tiré de la Suite des Nouvelles Ecclésiastiques, p. 53-57, in 4° du 3 juillet 1799

Le P. Eustache Guibaud, de la Congrégation de l'Oratoire est mort en cette ville d'Hyères en 1794. Il y était né le 20 septembre 1711 d'une bonne famille. Sa mère, qui s'appelait Massillon, était cousine du célèbre évêque de Clermont. Il fit paraître, dès sa tendre enfance, les plus heureuses inclinations pour la vertu et singulièrement pour la bienfaisance, qui l'a toujours caractérisé et fait chérir de tous ceux qui l'ont connu. Sa mère le remarqua avec satisfaction : « Mon fils, lui dit-elle, je vois en vous une bonne qualité ; c'est que vous êtes officieux. »

Le jeune Guibaud ne montra pas de moindres dispositions pour les lettres. Il fit ses classes au collège de Toulon sous les Jésuites avec un tel succès que ces Pères voulurent le faire entrer dans leur société. Sa mère, qui était veuve, n'était pas éloignée de se prêter à leurs vues, lorsqu'elle reçut la visite d'un de ses parents, le même non qu'elle et prêtre de l'Oratoire à Toulouse, d'où il arrivait. (c'était le P. Gaspard Massillon)

Il la détourna fortement du projet. Elle envoya donc son fils à l'Oratoire d'Aix en Provence, vers 1729. Au sortir de l'institution, il fut envoyé dans les principaux colléges de la Congrégation, où il enseigna successivement les humanités et la philosophie et exerça l'emploi de préfet des classes avec beaucoup de succès. Les colléges de Tarascon, Condom, Marseille ; mais surtout ceux de Soissons et de Lyon furent tour à tour le théâtre des grands biens qu'il fit par l'exemple de ses vertus et par ses talents pour former l'esprit et le cœur de la jeunesse. Prenant pour modèles les Hersan et les Rollin, il inspirait comme eux à ses élèves les principes d'un goût sûr et d'une solide piété et, comme eux, il savait répandre des fleurs sur ces épines dont les premières études sont semées. Ses écoliers prenaient tant de plaisir à ses leçons qu'ils le priaient 99fois de les prolonger assez longtemps après que la cloche en avait sonné la fin.

(on parle ici de la Bulle Unigenitus et on dit que le P. Guibaud qui recommandait surtout la lecture des Lettres provinciales et de la Vérité rendue sensible, se félicitait de ce que M. de Clermont, son parent, l'ayant demandé pour enseigner dans un des deux colléges de son diocèse dirigés par les Pères de l'Oratoire, se proposant de l'élever aux ordres, ce projet n'avait pas eu de suite. « Peut-être, disait le Père Guibaud, qu'insinuant comme il l'était, il m'aurait engagé à adopter ses sentiments sur les affaires du temps. » On sait que c'étaient ceux d'un homme qui voulait jouir en paix des honneurs et des commodités de la place.

M. de Belzunce extorqua du conseil de l'Oratoire un ordre pour faire sortir le P. Guibaud de son diocèse. Il disait qu'il n'avait jamais pu faire accepter la Bulle par les Pères de l'Oratoire de Marseille tant que le P. Guibaud avait été préfet du collège.

Il fut envoyé à Rumilly en Savoie. Parmi les jeunes gens auxquels il fit goûter la piété et la ferveur, il y eut deux frères d'une famille très qualifiée et dont l'un a été ambassadeur deux ou trois ans après ; il fut appelé à Paris par le P. de la Valette, général de l'Oratoire, dont le zèle pour la Bulle était alors fort ralenti. Il en fut assez bien accueilli. « Je ne désapprouve pas, lui dit-il, votre façon de penser j'n'improuve pas la mienne. » Le P. Guibaud disait à cette occasion : « Il faut plaindre ceux qui occupent les grandes places. »

Le Général et son conseil, qui ne s'étaient prêtés à la persécution qu'à regret et par des vues politiques, saisirent avec plaisir l'occasion qui s'offrit d'y soustraire le P. Guibaud. Ils l'envoyèrent à Soissons qui avait alors pour évêque M. de Fitz-James, prélat bien capable d'apprécier son mérite. M. de Fitz-James lui donna sa confiance et voulut l'élever au sacerdoce et pour cet effet lui obtint un dimissoire de Soissons. On y avait mis la clause qui était de style dans tous ceux qui venaient de cet évêché : « après avoir signé la condamnation des 5 propositions de Jansénius. » Le P. Guibaud refusa d'en profiter en signant même conformément à la distinction du fait et du droit, comme M. de Fitz-James le lui proposait. Cette distinction n'était pas exprimée dans le démissoire. Il craignit de prendre part, du moins indirectement à la signature pure et simple et persista dans son refus, renonçant pour toujours à entrer dans les saints ordres. En rapportant à la fois de ses jours cet obstacle à son ordination, il disait : « Peut-être que je me serais perdu ; si j'avais été prêtre au lieu que j'ai moins à craindre, étant le dernier dans la maison du seigneur. » Il n'empêchait cependant pas ceux qui il voyait des dispositions canoniques de se laisser élever au sacerdoce ; il les en pressait même. Ce qu'il fit surtout à l'égard du P. Valla, autant de la théologie de Lyon. Il le fit connaître à M. de Fitz-James qui força sa modestie en lui conférant la prêtrise et l'emploi de professeur de théologie dans son diocèse. Le P. Valla disait sur ce sujet à son confrère : « Vous m'avez fait prêtre et théologien. »

Ce fut à Soissons qu'ils se virent pour la première fois. On peut juger combien leur union fut constante et intime par ce mot que dit le P. Valla en 1789, peu de mois avant sa mort, à un confrère de l'Oratoire, qui

étant venu le voir en passant, lui demanda ses commissions pour Marseille et les autres endroits qui étaient sur sa route. « Oubliez tout l'univers, lui dit le P. Valla et ne vous souvenez que de mon ami Guibaud. » Depuis quelques années ils étaient convenus de réciter chacun tous les matins à 6 heures, le psaume 83 « quam dilecta...! » en signe de communion particulière.

Un troisième ami qui se joignit à eux à Soissons et qui était digne d'eux fut le P. Chabaud, professeur de rhétorique au collège de Soissons. C'est de là qu'est sorti en 1758 le Dictionnaire historique, littéraire et critique, dit de Soissons, et attribué à l'abbé Barral, principal auteur ou éditeur. On voulait opposer ce Dictionnaire à celui de l'abbé Ladvocat qui y a peint de fausses couleurs les écrivains de Port-Royal et les appelants. Le P. Guibaud a composé les articles de plusieurs lettres de l'alphabet et en particulier celui de l'abbé de St Cyran, peut-être un peu long, mais très bien fait. Le grand bien qu'il faisait au collège et la bonne odeur de ses vertus, qui, se faisait sentir dans la ville de Soissons, furent sans doute le motif qui détermina un particulier riche et sans enfants (un oncle maternel du Marquis de Folleville, mon ami intime) à lui faire un legs de 20.000 livres par son Testament sans en spécifier l'emploi. Le P. Guibaud employa cette somme à l'augmentation du bâtiment du collège sans s'en réserver une obole.

A la mort de M. de Fitz-James en 1764 et sous son successeur, M. de Bourdeilles, animé d'un esprit différent, les Pères Guibaud et Valla étaient désormais inutiles dans le Diocèse de Soissons. M. de Montazet, archevêque de Lyon, les accueillit dans son diocèse : du reste, le P. Valla était son diocésain. Il le fit venir pour enseigner la théologie et le P. Guibaud fut établi préfet des études dans le collège de la Trinité qui venait d'être donné à l'Oratoire.

Il y suivit le plan tracé depuis longtemps pour les collèges de l'Oratoire et qui y était héréditaire. Mais il s'attacha surtout à renforcer l'instruction religieuse pour prémunir les jeunes gens surtout contre l'incrédulité, fille de l'ignorance et de la corruption des mœurs. Dans les classes inférieures il faisait apprendre par cœur la vie du saint de chaque jour par M. de Mesanguy et le faisait réciter pendant le ¼ d'heure qui précédait l'ouverture des classes. Témoin des maux infinis que causait la lecture des mauvais livres, il était très sévère sur le choix de ceux qu'il était dans le cas de distribuer en grand nombre aux écoliers pour les prix. Il savait se faire craindre des écoliers par une fermeté sévère et exigeante et vigilante ; mais ils l'aimaient encore plus qu'ils ne le craignaient et leur attachement et leur respect ne se démentirent pas pour lui le reste de leur vie.

Il s'intéressait vivement à nos Nouvelles Ecclésiastiques. Il disait souvent que jamais livre ne lui avait fait verser tant de larmes... Il profitait de la confiance qu'avaient en lui une infinité d'ecclésiastiques et de laïques pour les enrichir des meilleurs livres qu'il leur procurait en abondance... Les curés du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, de la Bresse et du pays de Dombes savent tout le bien qu'il a fait dans ce genre et de plus d'une manière à leurs paroisses. Dans le temps des récréations sa chambre ne désemplissait pas de ses confrères et autres personnes qui venaient pour profiter de ses instructions. Il savait les rendre aussi utiles qu'agréables par une multitude d'anecdotes qui avaient souvent rapport à la Bulle et au Formulaire.

Sa correspondance était très étendue ; on évaluait, au collège de Lyon, à cent écus le port des lettres qu'il recevait chaque année, sans compter toutes celles qu'on lui écrivait par occasion et auxquelles il répondait de même. Cette correspondance ne se bornait pas à la France. Il en eut en particulier une très active avec plusieurs amis de la vérité des plus distingués en Italie, où il fit passer quantité de bons livres. L'abbé de Bellegarde avec lequel il avait à cet égard beaucoup de rapports, fut en commerce de lettres avec lui jusqu'à sa mort depuis le moment où il le vit à Lyon et il l'engagea à coopérer à la distribution de la collection des œuvres d'Arnaud dont il avait un dépôt dans cette ville. Sa correspondance avec l'abbé de Bellegarde fut aussi utile à l'Eglise de Hollande et on a eu des maîtres au séminaire d'Amersfort qui avaient été ses élèves ou ses amis. Il trouvait que ce grand nombre de lettres lui emportait beaucoup de temps. La nécessité de la charité était son seul motif et si ses supérieurs majeurs avaient voulu souscrire au vœu de son cœur qu'il leur manifesta, il se serait enseveli depuis longtemps dans une maison de repos appelée N.D. de Grâces, au fond de la Provence pour y remplir l'office de sacristain le reste de ses jours.

Il était tellement économe de son temps que, quoique livré à des occupations si grandes et si variées, il en trouvait encore pour composer des livres... Il donna d'abord les Gémissements d'une âme pénitente. on fait beaucoup de cas de l'explication des prières et des cérémonies de la messe qui termine ce livre à cause de la clarté, de la précision, de l'exactitude qui y règnent. Les deux premières éditions ayant été rapidement épuisées, il en donna une 3e augmentée des maximes propres à conduire un pécheur à une véritable conversion.

On a traduit ce livre en italien.

Il fit imprimer quelque temps après la Morale en action. (Je la crois du P. Béranger). L'auteur de l'année littéraire en annonçant en 1785 cet ouvrage, qui offre une riche variété de traits propres à faire aimer et pratiquer la vertu, disait qu'il était celui d'une belle âme et d'un esprit orné.

Explication du Nouveau Testament à l'usage principalement des collèges divisé en 8 Tomes formant 5 volumes grand in 12, publié à la fin de 1785.

Le Père Dufour, Dominicain, l'approuva avec éloge. Cette explication consiste en des notes soit littérales, soit morales sur chaque chapitre. Celles de M. de Sacy étaient trop étendues; celles de ch. de Mesanguy l'étaient encore trop. Le P. Guibaud a pris un milieu. Il a fait un choix et il le dit lui-même: « Ce sont les richesses d'autrui qui m'ont enrichi. »

Son but principal fut d'y renfermer une partie des Réflexions morales de Quesnel en les présentant sous une forme qui ne parut pas suspecte aux esprits prévenus. Il présenta un exemplaire au nonce M. Dugnani qui le reçut avec plaisir et écrivit à un de ses amis à Rome qu'il avait profité à Lyon de l'entretien du Père Guibaud pendant une heure et qu'il lui avait paru un ecclésiastique fort instruit et fort édifiant. quelqu'un dit à cette occasion au P. Guibaud: « Ce n'est pas vous qui vous rapprochiez de la Cour de Rome: c'est la cour de Rome qui se rapprochait de vous. »

Le Père Guibaud fut dénoncé à M. de Montazet comme répandant dans son diocèse des livres jansénistes. De pareilles plaintes ne pouvaient venir que de la part des Sulpiciens. Le prélat savait très bien le peu de cas qu'il devait faire de ces plaintes. Mais il craignait le bruit. Il manda le P. Guibaud pour lui faire des reproches, presque résolu de demander sa sortie au Conseil de l'Oratoire. La présence et les raisons du vénérable accusé l'eurent bientôt désarmé. Il lui dit, en l'appelant plusieurs fois son cher ami: « Remerciez Dieu de n'être pas à la même place que moi. » Le Père Guibaud, comprenant qu'il voulait parler de la crainte qu'il avait des Sulpiciens qui lui étaient opposés, lui répondit: « Monseigneur, vous ne les apaiserez jamais par aucun sacrifice. »

Son âge et ses infirmités l'obligèrent de se démettre de l'emploi de préfet du collège; il ne pensa plus qu'à se renfermer dans son cabinet où il s'occupa d'un nouvel ouvrage qui fut l'Explication des psaumes.

Ce fut lui aussi qui rédigea les Heures du collège de Lyon qui sont très bien faites et il procura une nouvelle édition du Catéchisme de Naples qui fut faite à Lyon pour être donné à meilleur marché que celle de Paris.

M. de Marbeuf ayant succédé à M. de Montazet qui mourut en 1788, le nouveau prélat obligea le conseil de l'Oratoire à faire partir le P. Guibaud ainsi que d'autres Pères. Ce digne vieillard, âgé de 78 ans et attaqué d'une infirmité très douloureuse (rétention d'urine) fut forcé de se mettre en route pour Marseille, ce qu'il ne fut faire qu'accompagné d'un chirurgien que le collège lui donna et qui lui fut très nécessaire pendant le voyage. (Voyez notre feuille du 3 juillet 1789). Il y arriva et se rendit dans la maison de Ste Marthe où il fut reçu avec les égards qui lui étaient dus par le Père Rabbe supérieur et par ses autres confrères.

Il fut dans ce nouveau séjour ce qu'il avait été ailleurs, un homme tout de prières et de charité malgré l'incommodité très grave qu'il avait. Il était le premier à l'oraison et ranimait l'ardeur de la communauté pour les exercices spirituels. Sa chambre, là comme ailleurs, fut le rendez-vous de tous ceux qui voulaient s'instruire et s'édifier. Il ne discontinua pas même l'œuvre salutaire de la distribution des livres et ce fut là qu'il pourvut un excellent ecclésiastique de Gênes d'une très bonne bibliothèque dont il fait usage avec zèle pour le service de l'Eglise.

L'air pur de la Provence contribua à fortifier sa santé qui se soutenait assez bien, à l'incommodité près dont nous avons parlé et qui ne le quitta plus. C'était une rétention d'urine qui exigeait assez souvent l'usage de la sonde. Malgré cela, il conservait encore à plus de 80 ans une agilité de corps très rare à cet âge. C'était en grande partie le fruit d'une vie toute régulière et des plus frugales. Depuis plus de 40 ans il se contentait de dîner avec la communauté, ne faisant le soir qu'une légère collation pour laquelle il se faisait réserver quelques petits restes de ce seul repas. Il avait embrassé ce régime d'abord par pénitence et ensuite par principe de santé et il disait qu'il en avait retiré les plus grands avantages pour l'esprit et pour le corps. Depuis qu'il était à l'Oratoire, il n'était jamais sorti de la maison pour son seul plaisir et il ne mangeait jamais dehors. Une seule fois il fit une exception à cette règle pour dîner dans une maison dont la régularité et l'amour de la vérité la rapprochaient de Port-Royal. Il profita des forces qui lui restaient pour achever et faire imprimer son Explication ou commentaire des Psaumes. Il n'a pas fini une Histoire abrégée de Port Royal qu'il avait assez avancée. Il serait à désirer que deux frères, dignes de l'auteur, qui lui ont survécu, dont l'un est un laïque très vertueux et l'autre un prêtre très respectable de la Doctrine chrétienne voulussent faire part au public des instructions qu'il faisait tous les dimanches aux écoliers. Ce serait un secours précieux pour la jeunesse, dans un temps où presque tous moyens lui manquent pour l'instruction.

Suite des Nouvelles Ecclésiastiques, 57. du 17 juillet 1799 =

Les douleurs du P. Guibaud augmentant, un des élèves du collège de Lyon, qui s'était distingué par des thèses de piété aussi bien que par sa science, lui écrivit pour le prier d'agréer qu'il vint le servir à Marseille, disant qu'il s'en tiendrait honoré. Cette offre était très sincère. Mais le P. Guibaud était trop humble pour l'accepter. Il ne s'occupa plus que de la mort. Il était si détaché de la vie qu'il disait: « Quand le roi me donnerait sa couronne et le Pape sa thiare, je ne voudrais pas recommencer ma carrière. »

Le P. Guibaud a vu les principales époques de la Révolution française. Il souhaitait la réforme des abus et que le peuple fût

rétabli dans son antique liberté, mais par des moyens légitimes et il avait composé pour cela une prière qu'il récitait tous les jours. Il disait au sujet des maux sans nombre que la Révolution a fait naître que, pour punir les hommes, Dieu n'avait besoin que de les abandonner à leurs passions. Vivement affecté de ceux de l'Eglise de France, il crut en voir un parti le remède dans la constitution civile du clergé qui, prescrivant la signature du formulaire, levait un grand obstacle à l'enseignement de la vérité. N'y voyant rien d'ailleurs de contraire à la foi, il se persuada après un sérieux examen et la lecture des principaux écrits pour et contre, qu'on pouvait faire le serment exigé sur cette constitution. Il exposa ses sentiments à cet égard dans une Lettre à un bon curé du diocèse de Lyon, que celui-ci rendit publique. Quoiqu'il ne fût aucune fonction qui l'obligeât au serment, il se rendit de lui-même à l'Hôtel de ville de Marseille pour le prêter entre les mains des municipaux, s'étant flatté que par là il pourrait empêcher la clôture dont l'église de la maison de l'Oratoire, où il résidait, était menacée à cause de l'opposition bien connue du supérieur au serment.

Il fut affligé des divisions qu'il produisait dans le clergé et parmi ses amis même les plus chers. Mais il conserva la paix avec eux, très éloigné de blâmer ceux qu'il croyait agir par principe de conscience en s'attachant à un sentiment différent du sien. Il rapportait avec éloge la réponse du chef des Frères ignorantins aux municipaux de Marseille qui voulaient l'obliger à prêter le serment : « Faites allumer ici, leur dit-il, un bûcher ; je suis prêt à m'y laisser consumer plutôt que de le faire. »

Quelle fut sa douleur, lorsqu'il vit le peu d'effet des espérances qu'il avait conçues pour l'Eglise et l'Oratoire ! Enveloppé dans le décret de proscription rendu par l'assemblée constitutive contre tous les corps, il avait le plus vif attachement pour sa Congrégation qu'il regardait comme un des boulevards de la saine doctrine et comme un corps très utile à l'Eglise et à l'Etat. Il était si touché de la grâce que Dieu lui avait faite de l'y conduire et de l'y nourrir de toute vérité qu'il avait chargé un de ses amis, de lire à haute voix lorsqu'il recevrait le saint viatique, un écrit qui exprimait ce sentiment de reconnaissance.

Il regrettait la perte d'un mémoire qu'il disait être un chef-d'œuvre de raison et d'éloquence, fait par M. Massillon, évêque de Clermont pour montrer au cardinal de Fleury prévenu contre l'Oratoire, combien il était nécessaire pour le bien de l'Eglise et de l'Etat, de conserver un tel corps, ne fût-ce que pour l'opposer aux Jésuites. Son amour pour l'Oratoire ne l'aveuglait pas néanmoins sur les défauts qui s'y étaient introduits et en avaient opéré la décadence. Il disait en dernier lieu : « Si l'Assemblée cherche des raisons pour le détruire, elle en trouvera. » Elle n'a pas cru avoir besoin d'en chercher pour cela.

Le P. Guibaud ne quitta la maison de l'Oratoire de Marseille qu'après que la Convention eut fait un décret pour faire apprêter celui de l'Assemblée législative dont vous venons de parler.

Il en partit à la fin d'octobre 1792 et se retira chez son frère à Hyères, où comme nous l'avons dit, il a terminé sa carrière. Il fut attaqué d'une nouvelle incommodité fort fâcheuse. C'était une tumeur considérable au genou, dont il fallut faire l'ouverture pour en faire sortir la matière. Nous ignorons la date précise ainsi que les circonstances de sa mort. Peut-on douter qu'elle n'ait été précieuse aux yeux du Seigneur après une vie uniquement et si longtemps consacrée à la piété et aux bonnes mœurs !

Barbier : Notice du catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de l'abbé Goujet, p. 34-35 =

On se doute bien que le Dictionnaire historique, littéraire et critique, contenant une idée abrégée de la vie et des ouvrages des hommes illustres, 1756, 6 vol in 8, était dans la bibliothèque de l'abbé Goujet. Il assure dans son catalogue, t. V. p. 369, que l'abbé Barral, aidé de quelques Pères de l'Oratoire du collège de Soissons, en est le principal et presque l'unique auteur. A l'en croire, l'ouvrage a été imprimé, partie à Auxerre, et partie à Paris. Ceci ne s'accorde pas tout à fait avec ce que je lis dans la feuille du 3 juillet 1799 des Nouvelles Ecclésiastiques qui s'impriment à Utrecht depuis 1728, et qui sont la continuation de la Gazette ecclésiastique, imprimée à Paris pendant plus d'un demi-siècle. Il y est dit que le Dictionnaire, dit de Soissons, attribué à Barral, principal auteur et éditeur, est sorti du collège et du séminaire de Soissons, où étaient les PP. Guibaud, Walla, Chabot, oratoriens. Le P. Guibaud, ajoute-t-on, a composé les articles de plusieurs lettres de l'alphabet et en particulier celui de l'abbé de St Cyran, peut-être un peu trop long, mais très bien fait.

Ces détails se trouvent dans la notice sur la vie et les écrits du P. Guibaud, mort à Hyères en Provence en 1794. Ainsi, tout porte à croire qu'ils sont épars.

M.M. 607, 4e catalogue, N. 820 =

Eustache Guibaud, d'Hyères, diocèse de Toulon, entré à Aix en 1730.

Liste d'avril 1790 =

Il est au collège Ste Marthe à Marseille
Il a 78 ans 1/2
entré en 1730.

1787 - 1788 à Lyon Trinité
1788 - 1789 résidant à Ste Marthe de Marseille
1789 - 1790 " "
1790 - 1791
1791 - 1792

M.M. 612, N 2742 de ma copie =

Le Confrère Eustache Guibaud, d'Hyères, diocèse de Toulon, 19 ans
fils de Joseph Guibaud maître chirurgien et Madeleine Marillon
philosophie et théologie à Toulon
reçu à Aix le 8 juin 1730

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1829, t. III p 517

Le P. Eustache Guibaud, oratorien, professeur de philosophie et préfet des classes aux collèges de Sisteron, Condom, Marseille, Soissons et Lyon, né à Hyères le 20 sept. 1711 où il est mort en 1794

— Explication des psaumes à l'usage des collèges, Avignon, 1781, 3 vol in 8 ou avec un nouveau frontispice Paris, Leclerc 1792, 3 vol in 8

— Explication du N.T. à l'usage principalement des collèges, Paris, Barbou 1785 8 tomes formant 5 vol in 8
Cette explication consiste dans de courtes notes sur plusieurs versets de chaque chapitre

— Gémissements d'une âme pénitente, tirés de l'Ecriture Ste. Bruxelles 1778 in 16

— 2e édition

— 3e édition augmentée des Maximes propres à conduire un pécheur à une véritable conversion Louvain 1779

— Rouen 1780 in 12

Petit livre souvent réimprimé.

— la plus récente édition a paru sous ce titre: les Gémissements d'une âme pénitente pendant les 30 jours fixés par l'indult apostolique pour gagner l'indulgence du jubilé. Paris Vve Richard, 1804, in 18

Ce petit ouvrage est suivi de deux publications de l'indulgence plénière accordée par le Pape, à l'occasion du concordat et d'une instruction abrégée sur le jubilé. Il contient en outre un modèle de pénitence, extrait de la Vie des Sts, avec des réflexions tirées des Sts Pères.

— Le manuel de la jeunesse française, suite de la Morale en action ou actions ou élite de faits mémorables et d'anecdotes instructives, par Bérenger. Nouv. édition. Lyon et Paris, Périsse frères, 1824 in 12.
La 1re édition a paru en 1787 sous le titre de Morale en action, Tome 2; elle est anonyme
Cet ouvrage porte pour titre courant: Recueil de faits mémorables

— Il a été le rédacteur des Heures du collège de Lyon

— Il a donné une édition du catéchisme de Naples en 3 vol in 12

— Il était un des collaborateurs de l'abbé Barral au Dict. Historique, littéraire et critique 1758 où par erreur on a écrit Gaubil au lieu de Guibaud. Il a fourni entr'autres l'article sur S. Cyran

---

J. SM D. Spiritualité.

Dispositions testamentaires
du père Eustache Gabriel

COLLECTION
DU P. INGOLD

+

Vos estote parati quia qua hora non putatis filius hominis veniet

Dispositions Testamentaires

Mon frere Magloire aura la bonté d'en être l'executeur

Je ne dis rien touchant mon patrimoine. il suivra le cours de la nature.

Je le prie de recevoir pour lui même

La Bible in 4° en deux volumes

Le Breviaire de Paris avec le Diurnal (1) vol.

Le Missel de paris 4 i vol.

l'exposition de la foi catholique i v.

La Religion chretienne meditée 8 vol.

La vie des Saints en 2. vol. in 4°

Ma montre à repetition

Le livre de l'avenement d'Elie.

de la Morale en actions 2 v.

Mes livres dont le contenu pourra être renfermé dans mes deux malles seront envoyés par la voie de la mer, ou par celle des voituriers à Marseille avec cette adresse l'ainé

au citoyen Merle ed dominicain chez la veuve Granet rue du Saint Esprit près de l'hotel Dieu.

S'il se trouve dans ma cassette une somme soit en argent soit en assignats ~~[illegible]~~ de la valeur de cinquante écus, elle sera envoyée à paris au citoyen Bellon vieille rue du Temple num 106. L'excedant sera employé en bonnes oeuvres

Don

à Mon neveu auffren

Mon Reveil avec la vabile de cuir

à Marie auffren

L'exposition de la Doctrine chretienne par M. Mesenguy 7 vol. 12 avec son portrait le petit paroissien

Mon couvert d'argent.

Tout ce qui se trouvera dans ma chambre, Bureau, Commode, tour de lit, couvertures, Matelas &.

~~[illegible]~~ à la petite criece auffren La grammaire de Restaud

~~[illegible]~~ [illegible] de Noel ~~[illegible]~~

Le grand tableau representant Jesus christ montant au ciel.

Le tableau rond à cadre doré representant M. Beaulieu ancien Eveque d'alais. La Geographie universelle

~~instructions dogmatiques et Morales pour la premiere communion.~~

à Mad Demon la Religieuse.

La perfection Religieuse, à son frere 2. à Sicher.

Le nouveau Testament en 4 vol.

~~[illegible]~~

à M.

~~[illegible]~~ Instructions dogmatiques et Morales pour la premiere communion.

La grammaire françoise par Domergue.

3

Dons

à Mon frere l'ainé

Les ouvrages du P. Massillon 13. vol.
avec son portrait et cadre doré 13. vol.
L'histoire Ecclesiastique de Racine 13 vol.
~~Les vies des saints~~ ... 2. vol ~~...~~
~~...~~ sa petite ~~...~~ à sa
~~Gouvernante~~ ... sur les miracles 1. in 4°
contenant diverses pièces intéressantes

à Ma niece Massillon

instruction sur les Dimanches a fêtes
L' ~~...~~ par M. de Soyssons ~~...~~ 13 vol
Les epitres et evangiles avec pratiques
~~Le portrait de ...~~ Les prieres
Le portrait du P. de Lozeron. Chrétiennes 2 v.

à Ma niece Doluze

L'année chretienne de M. Le Tourneux
en 6. vol Traité de l'esperance chretienne 1 v.
à sa parente Roubaud de ses Elites
La Bible de Querard en 2. vol
La malle ronde qui se trouve près de mon lit
à la niece.

à Ma niece de Mora à sa
Mere. Le portrait de la sainte vierge
~~...~~
Le ~~...~~, le livre des pseaumes tirés
du nouveau Testament 1 v. ~~...~~
~~Testament ...~~ 6. L'ami de la jeunesse 2 v.

a Justfresl la Gouvernante
La Semaine Sainte de mon trere par un prêtre de l'ora
Les pseaumes de Rom Hardent 5 vol. 3 l.
Le portrait du p. Quesnel avec quelques
volumes de son nouveau Testament.
Mes mouchoirs partagés à moitié avec Marie
notre domestique. à chacune une paire de draps
le reste de mon linge à l'hopital.

aux citoyen Barthelemi

Memoires de M. Fontaine 2 vol. 8.
La verité des Miracles par M. de Montgeron
2 vol. in 4.
abregé de l'histoire de port Royal par
Racine 1 l.
Necrologe de port Royal & des
Defenseurs de la verité 8 vol.
Le portrait du grand arnaud
Recueil de divers ouvrages au sujet de
la Constitution in 12.

Mon habit de Silesie avec veste & culotte
à l'horloger Coudri. Mon habit de bouracan
avec une veste à un pauvre de l'hopital
une partie de mes bas & souliers aux pauvres

au Curé preste
essais de Morale sur les Epitres & Evangiles
par M. Ordeole 5 vol.
Les pseaumes du p. Berthier 8 vol.
L'idée de la conversion d'un pécheur
instructions dogmatiques pour la premiere communion
au p. Bruer
Le portrait du grand Colbert à cadre doré
& sa belle soeur la traite de la justice chretienne

Guibaud (Eustache)

dry,
. 3.
80 vo =,
à 84 vo =,
86 vo =,
20 =.

né le 20 7bre 1711
+ à Hières en 1794.

Le C. Adry cite l'article suivant tiré de la Suite des Nouvelles ecclésiastiques, in 4o pp. 83-87.

Du 3 Juillet 1799. d'Hières en Provence

Le C. Eustache Guibaud de la congrég. de l'Or. est mort en cette ville en 1794. Il y étoit né le 20 7bre 1711, d'une bonne famille. Sa mère qui s'appelloit Massillon étoit cousine du célèbre Massillon, Evêque de Clermont. Il fit paroître dès sa tendre enfance, les plus heureuses inclinations pour la vertu, et singulièrement pour la bienfaisance, qui l'a toujours caractérisé et fait chérir de tous ceux qui l'ont connu. Sa mère le remarqua avec satisfaction.

Le jeune Guibaud ne montra point de moindres dispositions pour les lettres. Il fit ses classes au collège de Tournon #, sous les jésuites avec un tel succès que ces pères voulurent le faire entrer dans leur Soc.. Sa mère qui étoit veuve n'étoit pas éloignée de se prêter à leurs vues, lorsqu'elle reçut la visite d'un de ses parents de même nom qu'elle, et prêtre de l'Or. à Toulouse. (Il la détourna de ce projet) Elle le mit à l'Orat. d'Aix en Provence. vers 1729. Au sortir de l'instruction, il fut envoyé dans les principaux Colléges de la Cong. - où il enseigna successivement

dans (l'Oratre Toulon)

les humanités et la philosophie, et exerça l'emploi de préfet des Salles avec beaucoup de succès; les Colléges de de Condom, de Marseille, Mais surtout ceux de Soissons et de Lyon furent tour à tour le théâtre des grands biens qu'il fit par l'exemple de ses vertus, et par ses talens pour former l'esprit et le coeur de la jeunesse. Prenant pour modèle les Rollin et les Rollin, il inspiroit comme eux à ses élèves les principes d'un goût sûr et d'une solide piété, et comme eux il savait repandre des fleurs sur les épines dont les premières études sont semées. Ses écoliers prenoient tant de plaisir à ses leçons qu'ils le prioient quelque fois de les prolonger assez longtemps après que la cloche avoit sonné la fin

(On parle ici de la B. V. et l'on dit que le p. Guibaud qui recommandoit surtout la lecture des Lettres provinciales et de la vérité rendue sensible, se félicitoit de ce que M. de Clermont, son parent l'ayant demandé pour enseigner dans un des deux Colléges de son diocèse, dirigés par les pp. de l'Or. se proposant de l'élever aux ordres ce projet n'avoit pas eu de suite. Peut-être, disait le p. Guibaud qui insinuant comme il étoit, il s'avoit engagé à adopter les sentiments sur les affaires du temps.» On sait que c'étoient ceux d'un homme qui vouloit jouir en paix des honneurs et des commodités de sa place.

(M.r de Belsunce extorqua du Conseil de l'ordre un ordre pour faire sortir le p. Guibaud de son diocèse, Il disoit qu'il n'avoit jamais pu faire accepter la B. par des pp. de l'or. de Marseille tant que le p. Guibaud avoit été préfet du Collège.

Il fut envoyé à Rumilly en Savoye .... parmi
les jeunes gens auxquels il fit goûter la piété et la
ferveur. Il y eut deux frères d'une famille très qualifiée,
et dont l'un a été Ambassadeur, deux ou trois ans
après. Il fut appelé à Paris par le p. de la Valette
général de l'Ord. dont le zèle pour la R. étoit
alors fort ralenti : il en fut assez bien accueilli.
Je ne désaprouve pas lui dit-il votre façon de
penser, n'improuver pas la mienne » le p. Guibaud
disoit à cette occasion il faut plaindre ceux qui
occupent les grandes places. Le général, et son conseil
qui ne s'étoient prêtés à la persécution qu'à regret
et par des vues politiques, saisirent avec plaisir l'occasion
qui s'offrit, d'y soustraire le p. Guibaud. Ils l'envoyèrent
à Soissons qui avoit alors pour Evêque M.r de Fitzjames,
Prélat bien capable d'apprécier son mérite. M.r de
Fitzjames lui donna sa confiance, et voulut l'élever
au Sacerdoce, et pour cet effet lui obtint un dimissoire
de Soissons. On y avoit mis la clause qui étoit
de style dans tous ceux qui venoient de cet Evêché.
Après avoir signé la condamnation des cinq propositions
de Jansenius. Le p. Guibaud refusa d'en profiter
en signant même conformément à la distinction
du fait et du droit. Cette distinction n'étoit pas exprimée
dans le dimissoire : il craignit de prendre part
du moins indirectement à la signature pure et simple,
et persista dans son refus, renonçant pour toujours
à entrer dans les SS. Ordres en s'apportant à la fin de
ses jours cet obstacle à son ordination, il disoit : peut-être
que je me serois perdu si j'avois été prêtre au lieu que j'ai

moins à craindre étant le dernier dans la maison du Seigneur. Il n'empêchait cependant pas ceux en qui il voyait des dispositions canoniques de si laisser elever au sacerdoce, il les en pressoit même. Ce qu'il fit surtout à l'égard du p. Valla auteur de la théologie de Lyon. Il se fit connoître de M. de Fitzjames qui força sa modestie en lui conferant la prêtrise et l'emploi de professeur de théologie dans son diocèse. Le p. Valla disoit sur ce sujet à son confrère : Vous m'avez fait prêtre et théologien.

Ce fut a Soissons qu'ils se virent pour la première fois. On peut juger combien leur union fut constante et intime par ce mot que dit le p. Valla en 1789. peu de mois avant sa mort à un confrère de l'Ord. qui etant venu le voir en passant lui demanda ses commissions pour Marseille et les autres endroits qui étoient sur sa route. Oubliez tout l'univers, lui dit le p. Valla et ne vous souvenez que de mon ami Guibaud. Depuis quelques années ils étoient convenus de reciter chacun tous les matins a sextierus le p. S. 83: quam dilecta &c. en signe de communion particulière.

Un troisième ami qui se joignit à eux a Soissons et qui étoit digne d'eux, fut le p. Chabot (c'est Chabaud) prof. de Rh. au Coll. de Soissons. C'est de là qu'est sorti en 1758 le dictionnaire historique littéraire et critique, dit de Soissons, et attribué à l'abbé Barral, principal auteur ou éditeur. On vouloit opposer ce dictionnaire à celui de l'Ab. Ladvocat qui y a peint de fausses couleurs. Les Ecrivains

de P. R. et les App. le p. Guibaud a composé les articles de plus. lettres de l'Alphabet et en particulier celui de l'abbé de S Cyran, du verger de Hauranne peut être un peu long, mais très bien fait. Le grand bien qu'il y avoit au collège, et la bonne odeur de ses vertus, qui se faisant sentir toujours paroit dans la ville de Soissons, furent sans doute ce motif qui détermina un particulier riche et sans enfans (un oncle maternel du marquis de Fortville, mon ami intime) à lui faire un legs de 20.000# par son testament, sans en spécifier l'emploi. Le p. Guibaud employa cette somme à l'augmentation du bâtiment du Collège sans s'en réserver une obole.

(Après la mort de Mr de Fitzjames les pp. Guibaud et Valla se rendirent dans le diocèse de Lyon. le premier fut chargé par Mr de Montazet d'y enseigner la théol. et le p. Guibaud fut établi préfet des études dans le Collège des J. J. qui depuis leur suppression venoit d'être donné à l'oratoire.

Il y suivit le plan tracé depuis longtemps pour les colléges de l'Orat.. et qui y était héréditaire.....

Il faisoit apprendre par cœur la vie d'un Saint de chaque jour par Mr de Mésanguy, et le faisoit réciter pendant la 1re demi heure qui précédoit l'ouverture des classes.....

Zélé janséniste il avoit une correspondance immense en France, et à l'Etranger avec des personnes qui partageaient ses opinions religieuses.

Il avoit à Lyon un dépot des livres d'Arnauld qu'il

distribuait pour faire de la propagande.

Il a donné Les gémissements d'une âme pénitente
Il en donna une 2ème Edit. augmentée des maximes propres a conduire un pécheur a une véritable conversion. Ce livre a été traduit en Italien.
Il fit réimprimer quelque temps après La morale en action (je la crois du p. Béranger)
Il a fait aussi Explication du nouveau testament à l'usage principalement des collèges 1785. 8 vol in 12. Son but principal fut d'y renfermer une partie des reflexions morales du p. Quesnel en les présentant sous une forme qui ne parut pas suspecte aux personnes prévenues.
On raconte qu'il en offrit un exemplaire au nonce du pape qui lui en fit de grands compliments.
Obligé par son âge de se demettre de son emploi de préfet du Collège, il s'occupa uniquement de piété et de la composition de quelques ouvrages:
L'explication des psaumes;
Les heures du Collège de Lyon. Il procura une nouvelle edit. du catéchisme de Naples qui fut fait a Lyon pour être donné à meilleure marché que celle de Paris.
A la mort de Mr de Montazet (1788 Mr de Marbeuf le nouveau prélat obligea le Conseil de l'orat. à faire partir le p. Guibaud ainsi que d'autres pp. Le p. Guibaud partit pour Marseille âgé de 78 ans. attaqué d'une infirmité très douloureuse il fit ce voyage accompagné d'un Chirugien dont la presence

lui étoit nécessaire (rétention d'urine) (Voyez les nouvelles Ecclés. du 3 Juillet 1789.) Il s'y retira dans la maison de Ste Marthe dont le p. Rabbe étoit supérieur. C'est là qu'il commença à faire imprimer son explication ou commentaire des psaumes. Il commença aussi à composer son histoire abrégée de P. Roy. . . .

Les nouvelles ecclésiastiques d'où ceci est tiré s'imprimoit à Utrech chez B. B. J. Schelling ———

Suite des nouvelles ecclésiastiques du 7 juillet 1799. . .

. . . Lors de la Constitution civile du clergé il prêta le Serment et exposa ses sentiments à cet égard dans une lettre à un bon curé du diocèse de Lyon que celui a rendu publique, quoiqu'il ne fit aucune fonction qui l'obligea au serment, il se rendit de lui même à l'hôtel de ville de Marseille pour le prêter entre les mains des officiers municipaux, s'étant flatté que par là il pouvoit empêcher la clôture dont l'Eglise de la Maison de l'Orat. où il résidoit étoit menacée à cause de l'opposition bien connue du supérieur, au Serment. Il ne quitta cette maison que lors de la suppression de tous les ordres Religieux. Il en sortit à Pâques d'8bre 1792, et se retira à Hieres chez son frère où il mourut

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES SCIENCES - PARIS

Imprimé

Monsieur l'Abbé Bonnardet

2, Impasse St Eustache, 2

Paris. Ier

Eustache Guibaud 1711–1794

— Dictionnaire historique, littéraire et critique sous le nom de Barral (Toisons

— Explication du N. Testament 1785 ; 5 ou 6 vol in 12

— Gémissements d'une âme pénitente in 18
Dans la 3e édition on trouve des « Maximes propres à conduire un pécheur à une véritable conversion
a été traduit en italien

— Morale en action 1787. in 12

— Heures du collège de Lyon

— Nouvelle édition du catéchisme de Naples

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE

Dimanche 24 Novembre 1935, à 14 h. 30

FÊTE TRADITIONNELLE DE

SAINTE-CECILE

NEFS LATÉRALES

ENTRÉE POUR UNE PERSONNE

par le Portail de la rue du Jour

Guibaud le P. (Orat)

voir si possible notice
sur lui + a Hyeres en
Provence 1794.
serait l'auteur de l'article
St Cyran d. le dict. de Soissons

Barbier notice sur les homes
de l'abbé Gouget Q 4626 bis

les Pères

Guibaud Walla

et Chabot étaient à

l'oratoire de Soissons et

ont composé avec l'abbé

Barral le Dictionnaire hist.

litt. et crit. contenant une

idée abrégée de la vie et

des ouvrages des hommes illustres

1758 6 vol in 8° Soissons

(Cat. de l'abbé Goujet V, 369.)

le Père Chabaud auteur du

Parnasse chrétien

voir Barbier notice sur les livres de Goujet

page 34

Gueboud (Eustache)

Exposé des événements de Toulon depuis le 12 juillet 1793, jusqu'à l'entrée des escadres combinées (par le P. E. Gueboud, de l'Oratoire) Toulon 1794 in 8°

(Reboul)

Guibaud Eustache

La morale en action ou élite de faits mémorables et d'anecdotes instructives, (par Laurent Pierre Berenger et le P. E. Guibaud) Lyon et Paris, Lyon, 1801 3 vol in 12 (Reboul)

Guibaud Eustache

Odny III 80, 82, 84, 85, 86, 87 ×

Guibaud

Dictionnaire historique littéraire et critique, contenant une idée abrégée de la vie et des ouvrages des hommes illustres en tout genre de tous les temps et tous les pays

1751 - 4 vol in 8

Cet ouvrage anonyme est l'oeuvre commune de l'abbé Barral et des oratoriens Guibaud et Valla

C Eustache Guibaud

1787-88 Lyon Trinité

1788-89 Marseille Sr Martin résident

1789-90 " " "

1790-91 " " "